



## Police municipale

Placée sous l'autorité du Maire, la police municipale a pour mission d'assurer le bon ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique, et à ce titre elle est chargée de faire respecter les arrêtés municipaux.

La police municipale intervient pour sauvegarder le cadre de vie et la tranquillité des Livryens.

Les policiers municipaux sont assermentés et agréés par le Procureur de la République. En d'autres termes, ils sont habilités à constater et à relever toutes les infractions à caractère pénal. Ils peuvent donc relever l'identité des contrevenants et les verbaliser. Ils sont également autorisés à procéder à l'interpellation de l'auteur d'un flagrant délit, la personne interpellée étant immédiatement présentée à un officier de police judiciaire.

### Les principales missions de la police municipale sont :

- ▶ Accueil du Public
- ▶ Faire respecter les arrêtés de police du Maire
- ▶ Patrouilles sur le territoire communal et ilotage en centre-ville
- ▶ Surveillance entrées et sortie des écoles
- ▶ Régulation de la circulation lors d'accidents
- ▶ Sécurisation des différentes manifestations (fêtes locales, carnaval, foires...)
- ▶ Contrôle du stationnement interdit et réglementé (Zone bleue, zone payante)
- ▶ Respect du code de la route
- ▶ Mise en fourrière de véhicule en stationnement abusif
- ▶ Capture des animaux errants
- ▶ Opérations conjointes avec les personnels de la Police Nationale
- ▶ Déclaration des chiens dangereux
- ▶ Opération Tranquillité Vacances



## Son rôle

La prévention



La surveillance



L'assistance



Le contrôle



La vidéo protection



Opération tranquillité vacances



## **Pour plus de renseignements :**

**Commissariat de police nationale**

95, avenue Aristide-Briand

**Tél.** 01 56 48 64 00

**Police municipale**

40/44, vieux Chemin de Meaux

**Tél.** 0 800 00 22 93

**Police municipale annexe**

4, boulevard de la République

**Tél.** 0 800 00 22 93

**Horaires d'ouverture :**

lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 14h à 19h

jeudi : de 7h30 à 19h

samedi : de 14h à 19h

dimanche : de 7h30 à 14h



MAIRIE DE LIVRY-GARGAN  
3, PL. FRANÇOIS-MITTERRAND - B.P. 56 - 93891  
LIVRY-GARGAN

☎ 01 41 70 88 00 📠 01 43 30 38 43